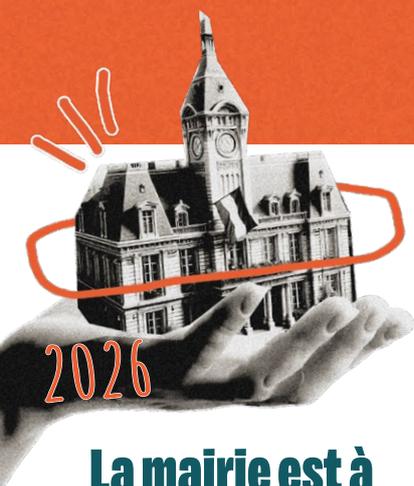


Travailler avec les partis politiques (ou non !)



La mairie est à VOUS



Timeline

-> Au démarrage de la liste et en prévision de la victoire



Prérequis

> Avoir constitué le premier noyau dur au minimum

> Avoir fixé collectivement les grands axes du programme

INTENTION

Votre collectif citoyen est constitué de quelques membres actifs et commence à faire parler de lui. Certains membres de partis commencent à pointer leur nez dans vos événements ou souhaitent des rendez-vous individuels avec les personnes du collectif.

Les expériences précédentes des listes citoyennes et participatives nous montrent que dans certains cas, les partis peuvent se mettre au service du collectif citoyen et apporter une aide et une expertise durant la campagne comme par exemple pour les comptes ou les points administratifs.

Néanmoins, les partis politiques peuvent aussi avoir des fonctionnements internes très normés et très organisés, voire pyramidaux. Le fonctionnement démocratique va à l'encontre de ces principes (même s'ils ne le diront pas !). Historiquement, le culte du chef (plus rarement de la cheffe), l'ascension par la formation interne et le rapport de force plutôt que la coopération restent le dogme des partis politiques.

Alors comment gérer ces organisations qui ont souvent des fonctionnements propres pour qu'ils ou elles puissent s'intégrer complètement dans votre démarche citoyenne et participative, sans pour autant la noyauter ?

LES QUESTIONS À SE POSER

- À quoi s'attendre quand des partis politiques souhaitent intégrer votre liste citoyenne ? Quels sont les risques ?
- Quelles intentions ont-ils ?
- Avez-vous les mêmes valeurs ?
- Avez-vous les mêmes objectifs ?
- Est-ce une plus-value ? Avez-vous besoin d'eux ?
- Quelle place leur donner, sous quelles conditions ?

LES QUESTIONS À SE POSER

Préambule obligatoire

Si votre choix est d'ouvrir la porte aux partis politiques, il faut d'abord se mettre d'accord sur les attendus, les invariants des membres de la liste et des habitant.es comme par exemple la gouvernance, l'ambition démocratique après la victoire, les questions que vous souhaitez ouvrir à décision de la population une fois élus, etc.

PENDANT LA CAMPAGNE

Il est important d'en garder une trace écrite et de la rendre accessible à tous et toutes pour ne pas y revenir ensuite.

Attention, on a déjà vu certaines pratiques des partis qui mènent à des manoeuvres politiciennes risquant ainsi de mettre à mal l'essence démocratique de votre collectif.

Il est fondamental que **chaque membre du collectif citoyen vienne et s'investisse en tant qu'individu et non en tant que représentant d'un parti politique ou toute autre organisation.**

Les partis ont pour habitude de faire des "accords politiques" (souvent à l'échelle nationale) pour mettre par écrit les conditions du ralliement à un autre parti. Il est conseillé de **ne pas signer d'accord** en revenant sur le principe que chaque membre vient volontairement et individuellement sur la liste citoyenne.

Si des organisations politiques souhaitent soutenir votre liste en ne présentant pas de liste concurrente, n'hésitez pas à affirmer publiquement que vous êtes une "liste citoyenne et participative" et décidez si vous acceptez les logos des partis.

Constitution de la liste

Pour les partis politiques, l'ordonnancement de la liste a une grande importance. Ils vont vouloir avoir le plus de membres possibles dans le haut de la liste. Les raisons principales sont bien sûr la visibilité du parti mais aussi le financement de ce dernier puisque leurs membres, une fois élu·es, devront reverser au parti un pourcentage de leur indemnité. C'est une des sources principales du financement des partis politiques en France.

Il est important de rester ferme pour **qu'une majorité de membres non encartés et de personnes**

engagées dans la démarche restent en haut de la liste afin de peser en cas de victoire mais aussi en cas de désaccords programmatiques ou démocratiques avec les partis.

>> Anticiper la désignation des délégations

Désignation des délégations

Il est important de rester vigilant quant à l'adéquation entre les postes à forte responsabilité et aux capacités individuelles de travail. Attention aux "passagers clandestins" qui voient la politique comme un lieu de pouvoir ou de carrière, et non de transformation de la société.

Il est largement préférable de ne pas accueillir des membres de partis qui n'auraient pas fait activement la campagne. C'est ce que vont vous proposer les partis in fine : des noms de personnes fidèles, loyales à leurs partis à mettre sur la liste alors qu'ils n'ont jamais participé au collectif.

Une fois élus, les partis peuvent vouloir créer des groupes politiques au sein de la majorité : cette division au sein des élus n'est ni obligatoire, ni souhaitable !



RETOURS D'EXPÉRIENCES ET POINTS DE VIGILANCE

Certains partis peuvent avoir des stratégies de prise de pouvoir au sein de collectifs citoyens, identifiés à tort comme non-expérimentés. Si le fonctionnement intérieur du collectif est clair, il faut être sûrs de vos convictions pour ne pas laisser de place aux "coups tordus" comme des accords secrets entre quelques membres "encartés" pour faire pencher une décision ou une désignation !



Envie d'aller plus loin ?

Fiches : "Désigner sa tête de liste" et "Désigner ses candidats"



Vous aimez ce contenu ?

Soutenez-nous !

www.actionscommunes.org